

# Barème des honoraires sur les transactions :

	<u>Mandat SIMPLE &amp; EXCLUSIF</u>	<u>Mandat SELECTION<sup>(1)</sup></u>
Parking / Cave / Garage :	2,5% TTC	
Maisons / Villas (hors copropriété) :	5% TTC	
Terrains :	6% TTC	
Appartements ou tout lot à usage d'habitation en copropriété jusqu'à 499 999€ :	5% TTC	2,5% TTC
Appartements ou tout lot à usage d'habitation en copropriété à partir de 500 000€ :	5% TTC	3% TTC

(1) Le Mandat de vente SELECTION est un Mandat Exclusif de l'Agence ALPHA-SELECT IMMO et destiné uniquement aux lots de copropriété :

Appartement, maison mitoyenne ou tout lot de copropriété à usage d'habitation et les lots annexés à ce dernier, issu d'un programme immobilier réalisé par un seul promoteur, dans une copropriété immatriculée, disposant d'un règlement, d'un état descriptif de division et d'un carnet d'entretien.

Toute modification sur le lot de copropriété commercialisé devra être légale et autorisée par le syndic et le service d'urbanisme de la commune.

Le Mandat SELECTION offre jusqu'à 50% d'économie sur les honoraires d'agence. Exemple : pour un appartement vendu 300 000€ HAI, les honoraires d'agence en moyenne sont de 15 000€ TTC, avec le Mandat SELECTION les honoraires sont de 7 500€ TTC.

Les honoraires sont à la charge du vendeur pour un mandat de vente et de l'acquéreur pour un mandat de recherche TVA incluse au taux en vigueur de 20%.

